

AFFICHE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

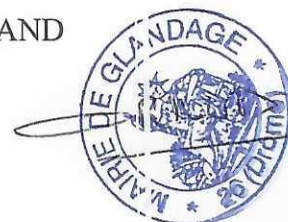
Le Conseil Municipal de GLANDAGE se réunira, en séance ordinaire le **25 septembre 2020 à 20 heures,**

**Objet de la réunion :**

- 1) Signature du PV des délibérations du C.M du 31.07.2020,
- 2) Annulation de la délibération du 31/05/2019 qui porte sur l'acquisition de la parcelle B142B Appartenant à la SCI l'Hébergerie à Borne 26410 Glandage,  
Achat de la parcelle B 142B Appartenant à la SCI l'Hébergerie à Borne 26410 Glandage,
- 3) Demande de classement de la commune dans le cadre du Plan Départemental de Protection des Forêts contre les Incendies de la Drome (2017-2022),
- 4) Acquisition d'un poêle pour le logement communal de Grimone,
- 5) Devis élagage,
- 6) Eau annulation partielle de facture et refacturation,
- 7) Avenant au bail maison forestière,
- 8) Acceptation contrat de maintenance cloché de l'église,
- 9) Devis Assurance Groupama,
- 10) Devis maintenance informatique,
- 11) Divers : \*Achat de vêtements de sécurité pour l'agent technique de la commune,  
\*Document sur les conditions d'acquisition des parcelles sur la commune,  
\* Installation d'un panneau : place de retournement service de secours aux Maillefauds.  
\* Circulation des camions de plus de 19 tonnes sur le territoire de la commune.  
\* Prolongation de la subvention ERP jusqu'à 2021.
- 12) Assainissement – Dossier Anne Légaut.

Fait à Glandage, le 17 septembre 2020

Le Maire, Marie-Claude ORAND



P.S : Prière de se munir d'un masque (COVID 19) et de respecter les règles sanitaires.